

DEMANDE(S) D'AUTORISATION D'USAGE(S) CONDITIONNEL(S)

Aux personnes intéressées

1. Le conseil de la Ville de Rimouski statuera sur une demande d'autorisation pour un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du **lundi 6 juillet 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. À cette date, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.
2. La demande d'autorisation visée est la suivante :

1106, chemin de Lausanne

Nature et effet de l'usage conditionnel	Norme	Article / Grille / Tableau
Permettre l'ajout d'un logement intergénérationnel à titre d'usage complémentaire à l'intérieur d'un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Un seul logement est autorisé dans un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Grille de usages et normes H-9037 et A-9033 (R.V.R. 820-2014)

3. Une consultation écrite se tiendra du **mercredi 17 juin 2026** au **mardi 23 juin 2026**. Tout intéressé peut consulter la présentation de la demande d'autorisation en cliquant sur le [lien suivant](#) ou participer à la consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

Rimouski, 17 juin 2026

(S) Cynthia Lamarre, avocate
Assistante-greffière